

Le partenariat DDTM – Insee

La Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de la Gironde contribue à la mise en œuvre des stratégies et des politiques territoriales de l'État en matière de développement durable des territoires urbains et ruraux. À ce titre, ses services observent les impacts des dynamiques et des mutations qui traversent les différents espaces girondins. Au-delà des approches sectorielles, il est apparu nécessaire pour mieux comprendre l'organisation de l'espace, de pouvoir lire les relations tissées entre les différentes entités qui le composent.

C'est dans cette perspective que la DDTM de la Gironde et l'Insee ont voulu réaliser une série d'études s'attachant à analyser les complémentarités et les liens entre les différents territoires de la Gironde. Les travaux en cours de l'Interscot pourront, de façon plus spécifique à la Gironde, contribuer à compléter ces réflexions.

Dans une première étude, un diagnostic fonctionnel du département a été réalisé afin d'approcher les rapports d'interdépendance ou d'autonomie qui existent entre aires d'emploi et bassins d'équipements. Ce premier volet a montré qu'en dehors de la Communauté urbaine de Bordeaux (Cub), huit pôles d'équipements supérieurs, répartis sur le département, contribuent à répondre aux besoins de l'ensemble de la population girondine en commerces et services relativement rares. Ils confèrent, dans ce domaine, une large autonomie aux territoires qu'ils desservent. Par ailleurs, six pôles d'emploi d'importance variable ont une influence suffisamment grande pour constituer de véritables aires d'emploi. L'analyse des déplacements domicile-travail a montré qu'ils sont plutôt indépendants mais tous en relation avec la Cub, donnant une importance particulière à la centralité de l'agglomération bordelaise.

Cette deuxième étude, en s'appuyant sur les aires d'emploi précédemment définies, vise à approfondir les dynamiques et les spécificités du développement économique des territoires girondins afin d'appréhender les complémentarités existantes ou potentielles. Cette identification, limitée au secteur marchand non agricole, a permis par l'analyse des créations ou des pertes d'emplois de faire apparaître les secteurs fragiles ou en croissance, et de mieux analyser les phénomènes de déconcentration ou de desserrement entre centre et périphérie déjà observés dans l'industrie ou le commerce.

L'attractivité et la mise en réseau de chaque aire d'emploi en interne et avec les territoires limitrophes ont pu ainsi être mieux visualisées grâce à l'analyse plus fine de l'évolution des établissements.

Ces deux approches pourraient être complétées par l'analyse de l'impact du développement des fonctions métropolitaines de l'agglomération bordelaise sur le reste du territoire. En effet, au-delà de la croissance démographique et de l'emploi, la construction d'une métropole passe, entre autres, par sa capacité à créer de nouvelles synergies avec les territoires limitrophes. La comparaison de ce qui existe dans des métropoles de taille comparable pourrait permettre d'identifier quelques cibles possibles.